Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260924-20260924_27-DE

CCA GGLOMÉRATION
CONCARNEAU CORNOUAILLE
Arrondissement de Quimper • Département du Finistère

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026 N° 20260924_27

OBJET • Subvention fonds vert PCAET et convention de réversion à la commune de Trégunc

Nombre d'élus communautaires • 48
Présents • 44
Pouvoirs • 04
Votants • 48

Par convocation en date du 17 septembre 2026, les membres composant le conseil communautaire de Concarneau Cornouaille Agglomération se sont réunis le 24 septembre 2026 à l'hôtel d'Agglomération à 18h30, sous la présidence de Monsieur Olivier BELLEC, Président.

PRÉSENTS • ANDRO Guénaëlle, BELLEC Olivier, BERTHOU Cathy, BLOT Jean-Louis, BRAESCU-ANDRIEU Morgane, CAUGANT Daniel, CARDUNER Didier, COUILLARD Philippe, CRUAU Ludivine, DANJOU Maryse, DAUTEL Christian, DUPUY Julie, EPARVIER Marie-Hélène, ESVANT Catherine, GUILLOU Claude, GUILLOU Valérie, HELIAS Sophie, JAMET Marie-Thérèse, KERHERVE Julien, LALLEMENT Dominique, LAMOUR Patrick, LE BARON René, LE BON Thomas, LE BRETON Kévin, LE BRIS Gilbert, LE CALVEZ Fabienne, LE CORRE Didier, LE GAILLARD Quentin, LE MOAL Karen, LESCA Véronique, LE PAGE Muriel, LESAGE Luc, LE BRETON Marie-Pierre, MANUSSET Sandrine, MAO Denis, MARREC Gauthier, NAVINER Marylène, NIQUE Catherine, PAGNARD Guy, PATY Elena, PRIGENT Gildas, RANNOU Jacques, RAOUL Christine, ROSARIO Manon.

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR • LOUSSOUARN Michel (pouvoir à D. MAO), MARSAULT Aude (pouvoir à M-T. JAMET), MAREC Tiphaine (pouvoir à D. LE CORRE), GUILLOU Nils (pouvoir à S. HÉLIAS).

ABSENTS • Néant

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE • BERTHOU Cathy

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 13/10/2026
Publié le
ID : 029-242900769-20260924-20260924_27-DE

Catherine ESVANT expose que le Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires dit Fonds vert s'est doté en 2026, comme en 2025, d'une action de financement dédié aux projets inscrits dans les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), outils destinés à planifier et coordonner la transition écologique dans les territoires.

Sont éligibles au titre de la présente action de financement les structures territoriales compétentes pour élaborer un PCAET et ayant adopté leur PCAET avant le 1er février 2026. Outre les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, sont éligibles les autres structures locales rassemblant des acteurs territoriaux, conformément aux dispositions de l'article L. 229-26 du code de l'environnement.

Les critères d'éligibilité sont multiples mais le principal critère est que le projet proposé à la subvention soit inscrit au sein de la stratégie ou du plan d'action du PCAET de CCA.

La commune de Trégunc porte un projet de création d'une aire de covoiturage sur l'axe routier Trégunc-Concarneau, sur la zone d'activité de Kerouel. Cette aire, directement reliée à la piste cyclable reliant Trégunc à Concarneau et qui comportera un arrêt de bus et un abri vélos couvert porte l'ambition de créer un véritable pôle multimodal répondant à la stratégie « mobilité » inscrite au sein du PCAET.

Sur proposition des services de l'Etat, la commune souhaite solliciter le Fonds Vert - Mesure PCAET 2026 auprès de Concarneau Cornouaille Agglomération pour un montant de 62 000 € (soit 31% du budget prévisionnel) via une convention de reversement inscrite à l'ordre du jour du conseil municipal de Trégunc le 29 septembre 2026.

Considérant l'avis favorable de la commission Transitions, environnement et gestion des déchets du mercredi 02 septembre 2026 et du bureau communautaire du 15 septembre 2026,
Ayant entendu le rapporteur,
Après en avoir délibéré,

À 48 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

Le conseil communautaire :

- Approuve la convention de reversement du Fonds Vert – Mesure PCAET 2026 ci-annexée,
- Autorise le président à signer la convention ainsi que tout document en relation avec cette affaire.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire.

Fait à Concarneau, le 6 octobre 2026

Signé par : Olivier BELLEC
Date : 09/10/2026
Qualité : PRESIDENT CCA

